BUREAUX D[illegible]REDACTION
9334 Avenue [illegible] Est,
EDMONTON
Ce journal est publié tous [illegible] par la "Compagnie de Publication d[illegible] de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA . . . .
ETATS-UNIS . . . .
EUROPE . . . . 10 fr.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE

Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675
EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 37 — EDMONTON, JEUDI, 10 JUILLET, 1915 — FONDE EN 1905

NOUVELLES REGIONALES

PLAMONDONVILLE, ALTA.

La St-Jean-Baptiste a été célébrée avec grand éclat à Plamondonville. Dès les premières heures du jour, on voyait flotter de nombreux drapeaux sur la plupart des maisons du village; tout revêtait un air de fête.

A dixh. M. le Curé célébra la grand'messe en plein air : un beau cantique de circonstance fut remarquablement exécuté par Mme Albert Chevigny.

Dans une courte et vibrante allocution, M. le Curé Lepage montra que la force des Canadiens-français leur vient de leur attachement aux bonnes et saines traditions des ancêtres et aussi à leur fidélité à leur religion et à leur langue.

Les citoyens du Lac LaBiche, de la Mission et de la Baie d'Hudson s'étaient joints aux Plamondonvillois pour la circonstance ; au nombre des visiteurs on remarquait notamment MM. David Gervais, inspecteur des chemins, Verreau, d'Edmonton, et R. Farrelle de Wabasca.

Dans l'après-midi, il y eu partie de baseball entre les jeunes gens de Plamondonville et ceux de la Baie d'Hudson; la lutte fut acharnée et la victoire resta aux Plamondonvillois qui obtinrent 5 points de plus que leurs adversaires.

Des courses de tout genre eurent lieu, pour les hommes, les jeunes filles...les chevaux, etc. ; chacun s'amusa ferme et l'on se sépara bien décidé à se retrouver l'an prochain pour célébrer le 24 juin, cette belle fête nationale si propre à réchauffer dans les coeurs le patriotisme, l'union et la charité fraternelle.

o

ST-JEAN-BAPTISTE DE FALHER, ALTA.

La fête de St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, et de notre paroisse, a été célébrée avec l'éclat que permettaient nos faibles moyens. Sur l'église, flottait le drapeau français, tandis qu'au mât, le pavillon canadien claquait au vent.

Espérons qu'à l'avenir, quand les gens de la paroisse seront un peu plus à l'aise, il nous sera possible de faire un peu mieux pour honorer notre saint patron.

—Lundi dernier, M. Théodore Pétrin, fils de M. Félix Pétrin, conduisait à l'autel Melle Rose-Aimée Aubin, fille de M. Pierre Aubin. Nos meilleures félicitations à ce jeune couple.

—La famille Pétrin, comme la famille Aubin, est originaire du Bas-Canada. Celle-ci nous vient de St-Damien, comté de Bellechasse. Celle-là, après avoir laissé Gracefield, P. Q., s'établit d'abord, autour de la Rivière-qui-Barre, Alta, sur une ferme qu'elle tint pendant près de dix ans. Quand, il y a trois ans, la contrée, qui aujourd'hui porte le nom de Falher, s'ouvrit à la colonisation canadienne-française, M. Pétrin fut l'un des premiers a y prendre des homesteads.

Le vieux fermier de la Rivière qui-Barre, qui s'y connait en fait de culture, et qui avait déjà fait ses preuves dans l'ouest avant de nous arriver, ne pouvait que réussir dans un pays, où la terre est si bonne, si riche, si féconde... Aussi rien d'étonnant dans ses progrès rapides. M. Pétrin est aujourd'hui l'un des mieux outillés de la paroisse, et sera bientôt en état de vivre, avec sa famille, dans une honnête aisance.

Notons en passant qu'en mai dernier ce même M. Pétrin marriait ses deux filles ainées : l'une, Emelda, avec M. Lavoie, instituteur, venu ici de Morinville, l'autre, Cécilia, avec M. Parenteau. Ce dernier, appelé par les circonstances à prendre la direction de la ferme paternelle, a dû abandonner son homestead, il nous quittait le lendemain de son mariage, emmenant sa jeune femme dans les Etats, où habitent ses parents.

—Deux équipes de travailleurs sont occupées, depuis trois semaines, à réparer les plus mauvaises places dans nos chemins. L'une, sur le township 78, est sous la direction de M. Adélard Giroux, l'autre, sur le township 77, sous celle de M. Levi Violette. Dans les travaux jusqu'ici exécutés, ce dernier nous a montré un spécimen de son savoir-faire, et nul doute que ceux qui ont souci d'avoir des bons chemins, lui sauront gré d'avoir sû si bien utiliser l'argent mis à sa disposition. On ne pouvait mieux l'employer.

—Le R. P. Giroux, O. M. I., notre dévoué missionnaire-colonisateur, est incessamment attendu avec une excursion.

Que l[illegible] futu[illegible] [illegible]olons se present, car les terres se prennent, et bientôt Falher ne sera plus assez grand pour satisfaire les nouveaux arrivants.

Ne pas oublier que les excursionnistes débarquent des chars à Falher même. C'est l'avantage que nous avons depuis l'ouverture à la circulation des trains, de la ligne E. D. & B. C. qui traverse notre colonie.

—Voilà les vacances... Les enfants de Falher (environ 22.) qui étaient à l'école St-Bernard de Grouard, nous arrivent demain, sous la conduite du cher frère Denner, O. M. I.

Celui-ci n'est pas un inconnu dans la place. Après les fêtes de Pâques, il vint ici, avec les ff. Dumas et Eiseman, O. M. I., continuer les travaux de notre nouvelle église. Mais par suite de départ de ces deux derniers, appelés au Fort Vermillon, pour reconstruire les bâtiments, détruits l'an dernier par le feu, départ qui survint vers la mi-mai, il se trouva seul.. Il profita de son séjour parmi nous, pour visiter la colinie, et prendre çà et-là quelques intéressantes photographies, qui assure-t-on, sont très bien réussies. Inutile d'ajouter que ce bon frère, s'est bien plu à Falher, aussi nous espérons qu'en venant accompagner nos enfants, il voudra bien prolonger sa promenade, et rester quelques jours avec le P. Dreau, O. M. I., notre curé, qui serait heureux de garder un si charmant compagnon.

—Quelques enfants se préparent à recevoir le sacrement de Confirmation, mais jusqu'ici aucune date n'a été fixée pour la cérémonie. Nos deux évêques sont absents : Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabasca, est en tournée dans les Etats-Unis, et Mgr Joussard, coadjuteur, est parti, au début de l'été, visiter les missions de l'Ouest et du Nord du Vicariat, Peace River Crossing, Grande-Prairie, Pouce-coupé, Hudsons Hope, Frierenstall, Fort Vermilion, Lac Athabaska, etc., etc...

Néanmoins nous espérons que l'un ou l'autre sera au milieu de nous, dans le courant de l'automne prochain.

—Un syndicat agricole vient de se fonder à Falher. Parmi ceux qui en sont à la tête citons: M. Georges Moulin, président, (à qui nous devons cette heureuse initiative) MM. Ch. Dupuis, F. Brulotte, H. Alain, F. Legault, F. Pétrin, A. Gariépy, trésorier, J. Savard, secrétaire, etc., etc.

Dimanche dernier, après la messe, devant les paroissiens assemblés, le président a donné lecture des statuts de la nouvelle Association, et, avant leur départ, bon nombre d'auditeurs se sont faits inscrire comme membres.

Souhaitons à cette nouvelle société un plein succès... Il y va de l'avenir de la colonie..

—Falher aura bientôt son école...

Déjà les assemblées préliminaires ont eu lieu, et, à la dernière, MM. A. Trottier, L. Labbé et C. Dupuis ont été nommé commissaires... Il ne reste plus que quelques formalités à remplir et l'on commencera la construction de la bâtisse scolaire, qui dit-on, sera prête à recevoir les enfants en septembre prochain.

o

ST-PAUL, ALTA.

Notre célébration régionale de la fête nationale a remporté, cette année, un remarquable succès. De l'aveu unanime c'est l'une des plus belles manifestations patriotiques qui se soient jamais déroulées à St-Paul. Tous les officiers de l'Association St-Jean-Baptiste se sont montrés de vrais patriotes tout à fait à la hauteur de leur tâche. Ils méritent des félicitations et des remerciements chaleureux pour leur excellent travail. Les principaux officiers sont MM. Sylvestre Cyr, président, Ed. Meunier, vice-président, Roberge, C. Thérien, Elp. Trudel, L. A. Lapierre, E. Guertin, O. Savard, P. Benoit, Ernest, Wilfrid et Emile Cloutier.

Une messe solennelle fut célébrée en l'église paroissiale, le sermon étant donné par le Rév. M. Lapointe, curé de St-Lina. Dix magnifiques chars allégoriques prirent part à la procession, qui s'effectua sous l'habile direction de M. Roy, assisté de nos deux policiers dont le dévouement fut très apprécié. Les trois prix offerts pour les plus beaux chars furent gagnés : 1er prix, par M. Furnel; 2ème prix, par M. B. Roy; 3ème prix, par M. O. Lantôt.

Dans l'après-midi eurent lieu deux parties de baseball, ainsi que des courses de chevaux dotés de prix importants. Le soir, une belle séance dramatique et musicale fut donnée avec l'aimable concours de MM. Adam, et de Melles Adam et Larivière. Ces excellents acteurs remportèrent de vifs applaudissements. Nos jeunes gens de St-Paul se sont également surpassés dans l'interprétation d'une intéressante pièce dramatique.

La grande salle du nouveau théâtre Brunelle était remplie de spectateurs. Nous souhaitons la répétition fréquente de séances de ce genre.

Le lendemain nous eûmes deux autres parties de baseball, "un bucking contest" très réussi, des courses de yachts à voile sur le beau lac Thérien. Le vainqueur de ces courses fut M. Oscar Lantot, qui reçut une bourse de $25.00, son plus proche concurrent étant M. W. Cloutier. Un bal très réussi termina cette belle série de fêtes mémorables. Tous les centres français des comtés de St-Paul et de Beaver River étaient représentés, le clergé en tête; la plus forte délégation était venue de Moose Lake. Bon nombre d'Anglais s'étaient également joints à nous. Parmi les visiteurs du dehors signalons M. P.E. Guay, secrétaire de l'hon. W. Gariépy, venu spécialement pour la fête, M. Warner, notre futur député fédéral, etc. etc. De cordiaux messages nous furent envoyés par nos invités dans l'impossibilité de se rendre au milieu de nous.

Nous remercions de tout coeur ceux qui se sont fait un devoir de se joindre à nous pour célébrer dignement notre fête nationale.

o

LA QUESTION DU CHEMIN DE FER OLIVER-ST-PAUL

Le 26 juin la Chambre de Commerce de St-Paul et de Beaver River tenait une assemblée pour discuter de nouveau l'importante question de la construction de la voie ferrée Oliver-St-Paul.

Disons tout d'abord que plusieurs fonctionnaires étaient passés au village de St-Paul la veille; notamment M. McLeod, Allen Fraser, ingénieur, et Beatty, venant de Battleford. Ces messieurs devaient inspecter la ligne et se rendre ensuite à Edmonton pour y rencontrer le président du C. N. R., Sir William McKenzie. Le comité du chemin de fer de la Chambre de Commerce avait profité du passage de ces Messieurs pour leur écrire une lettre, dont copie fut adressée au Premier-Ministre Sifton et à nos deux députés, les Honorables P. Ed. Lessard et W. Gariépy. Cette lettre attirait l'attention du Président de la compagnie sur l'urgence de construire la ligne Oliver-St-Paul, afin qu'elle put être mise en opération à l'automne. D'excellentes raisons étaient citées à l'appui de cette requête, notamment la perspective d'une récolte supérieure du double à celle des années précédentes, dont la distance actuelle, qui nous sépare des élévateurs, de 50 à 125 milles, rend la vente impossible, si les chars ne viennent pas cette année à St-Paul.

Nous espérons que cet appel direct au président du C. N. R. ne restera pas vain et que les contrats seront donnés pour l'achèvement de la ligne, cette année, jusqu'au beau et grand village de St-Paul.

o

ST-HIPPOLYTE, SASK.

Nous recevons le lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un petit incident dont nous pouvons tirer une grande leçon. Je veux parler de la distribution des prix qui eût lieu, cette semaine, à l'école Nadon, de St-Hippolyte.

Cette séance fut ouverte à deux heures sous la présidence de Monsieur Martin Nault, des conseillers Jullion et Hamel. Les enfants furent examinés par Monsieur A. M. Betz, un hollandais, et Madame Vallière. Tous deux furent émerveillés du progrès accompli par les élèves depuis l'an dernier, aussi bien en français qu'en anglais.

Tour à tour les enfants Betz, Peppinek, Nault, Turenne, Perron, Lemieux, Régnier et Carrière, etc., récitèrent ou chantèrent dans les deux langues de jolis morceaux fort réussis.

La leçon à tirer est que partout où il nous est possible de nous procurer une maîtresse aussi habile que Mademoiselle Bonnet, la si appréciée maîtresse, de l'école Nadon, nous, Canadiens-français, pourront tirer le plus grand avantage possible de nos lois scolaires et nos enfants tout en apprenant l'Anglais, une langue utile, se perfectionneront dans le français, pour nous, une langue indispensable.

X.

o

HOWELL, SASK.

Une séance, très réussie, donnée récemment au couvent, à l'occasion de la fête de M. le Curé, a été répétée, avec un vif succès, dimanche dernier, en présence des parents des élèves.

—L'examen des élèves de l'école du village a eu lieu le 23 juin, en présence de M. le Curé, des commissaires d'école et des parents des élèves. Les réponses des jeunes écoliers furent très satisfaisantes. Le 30 juin un autre examen des élèves avait lieu à l'école dirigée par Melle Angers: le prix d'assiduité fut remporté par le jeune Alexandre Grimaud.

—La distribution des prix aux enfants du catéchisme a donné les résultats suivants: 1er prix, Albert, fils de M. Théodule Baril, 2ième prix, Emilia, fille de M. Joseph Baril, 3ième prix, Bernadette Bouchard.

—M. Ph. Mayrand est parti pour les Etats-Unis, où il est allé subir une opération chirurgicale.

o

PELERINAGE AU LAC STE-ANNE LE 28 JUILLET 1915

Chers compatriotes, français et catholiques, voici le premier son de la cloche qui vous convie au Lac Ste Anne pour le grand Pelerinage.

L'année dernière, nous étions plus de 1200 pelerins; cette année nous irons plus nombreux vénérer Ste Anne dans son modeste sanctuaire.

Les raisons de ce Pelerinage, vous les connaissez, et il n'est point nécessaire de vous rappeler que la Dévotion à Ste Anne est une partie de notre héritage national. N'êtes-vous pas les descendants de ces héroïques pionniers qui, partis des rives de la Belle France, vinrent fonder Ste Anne de Beaupré ? Depuis toujours, Ste Anne a été notre Patronne, nous a comblé de ses bienfaits, a couvert notre race de sa protection maternelle.

Et le Lac Ste Anne, qu'est-il pour nous ? Il est le berceau de notre religion dans l'Ouest Canadien; là, fut érigée la première chapelle catholique, et cette chapelle fut placée sous le vocable de Ste Anne. Là, souvent déjà, notre Sainte a voulu manifester sa Puissance et sa Bonté. Il ne dépend que de nous de faire du Lac Ste Anne ce que Ste Anne d'Auray est pour la Bretagne, Ste Anne de Beaupré pour Québec.

Cette année, vous êtes invités à aller au Pelerinage plus nombreux, plus fervents—pourquoi ?

Dans les temps si troublés que nous traversons, au milieu des dangers auxquels nous avons à faire face, en présence des calamités si terribles dont la seule pensée fait frémir, ne faut-il pas que nous tournions nos regards vers le Ciel et que nous implorions la Miséricorde Divine.

Le Pelerinage auquel nous sommes conviés, en nous prenant un peu de notre temps, un peu de notre argent, un peu de notre confort habituel, nous obligera à faire ainsi quelques sacrifices, et par suite de ces sacrifices, les prières que nous dirons ensemble aux pieds de Ste Anne seront rendues plus efficaces pour obtenir les faveurs du Bon Dieu.

Allons donc au Lac Ste Anne le 28 juillet, et faisons de ce jour un jour de sacrifices et de prières que nous offrirons à Dieu pour nous, pour nos familles, pour notre pays.

o

Propos d'un Français

LA GUERRE ET LE CATHOLICISME

Les Allemands font flèche de tout bois pour sauver au moins les apparences d'une cause qu'ils sentent irrémédiablement perdue. Ils ont une prédilection marquée pour la calomnie, dans laquelle ils sont passés maitres. Leur propagande effrénée à l'étranger vise à perdre la France dans l'opinion des neutres— des neutres catholiques surtout— et à représenter leur pays comme la seule nation fidèle aux principes d'ordre et de discipline sociale.

Chose extraordinaire, il s'est trouvé des esprits assez simples, même parmi les nôtres, pour se laisser prendre à ce piège grossier ! Nous les avons vus à l'oeuvre et nous avons entendu leurs pauvres arguments.

Je n'ai nullement l'intention de raviver un débat plutôt pénible pour notre amour-propre national; mais rien de ce qui touche à la grande guerre ne peut nous laisser indifférents, et il n'est pas sans intérêt pour nous de savoir quelles réponses victorieuses nos compatriotes opposent à la campagne de mensonges de leurs adversaires.

Au nom de ses 120,000 membres, la plupart actuellement sur la ligne de feu, l'Association catholique de la Jeunesse française a publié un long manifeste dont je ne puis donner ici qu'un faible aperçu. Il revendique fièrement pour la France le titre de "fille aînée de l'Eglise" qu'elle n'a jamais abdiqué ; il s'élève contre les prétentions de l'Allemagne qui la font se proclamer une "puissance d'ordre". Après avoir rappelé la violation de la neutralité belge, le sac de Louvain, les bombardements des cathédrales à Malines, à Ypres, à Arras, à Senlis, à Soissons, et à Reims, les instructions des généraux von Bulow, von Bissing, von der Goltz légalisant le massacre de la population civile, les auteurs du manifeste s'écrient : "Voilà l'ordre allemand !"

"De quel droit, ajoutent-ils, viendraient-ils nous lancer l'anathème ? Ont-ils pénétré les desseins de Dieu ? Sont-ils donc sans péché pour nous jeter la pierre ? Ils nous reprochent nos luttes religieuses: ont-ils oublié leur "Kulturkampf" et le temps où, au nom de cette même culture qu'ils prétendent aujourd'hui imposer au monde, ils mettaient en prison leurs évêques et leurs prêtres ?

"Ils affectent de se scandaliser de ce qu'ils appellent l'irréligion de la France : faut-il leur rappeler que c'est chez eux que sont nées la plupart des hérésies qui ont déchiré la chrétienté et la plus récente de toutes, le "modernisme", solennellement condamné par Rome comme une des plus pernicieuses déviations de l'esprit religieux ?

"Ils se prétendent les représentants de l'ordre social, des idées de discipline, de hiérarchie et d'autorité : pensent-ils faire oublier que c'est en terre allemande qu'a pris naissance la plus formidable des doctrines de révolution sociale, le collectivisme de Karl Marx ?

"Ils s'affirment les porte-drapeau de la civilisation chrétienne : n'ont-ils point livré au martyre la catholique Belgique ? Ne viennent-ils pas de relever l'étendard du prophète et de s'efforcer de faire, dans tout l'Islam, prêcher la guerre sainte contre les chrétiens ?

"A-t-on songé à ce qu'aurait été pour le monde catholique, et non pas seulement pour l'Europe, la diminution de la France ?

"A-t-on pu croire qu'il nous remplacerait partout, ce peuple qui, repoussant la charité, négligeant la vérité, oubliant qu'aucune nation n'est entièrement pure aux yeux de Dieu, se donnait à lui-même une outre cuidante mission de justice ?

"Voilà le sens et la portée de cette guerre formidable, conclut le manifeste. L'impossible succès de l'Allemagne aurait été le triomphe de la Force sur le Droit, l'apogée du matérialisme brutal, l'asservissement du monde. A cela la conscience chrétienne ne peut souscrire."

Il s'est en outre constitué, sous la direction de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, un "Comité catholique de propagande à l'étranger" dont le but est de contrecarrer la propagande antifrançaise et d'éclairer tous les catholiques des pays neutres. Ce comité a publié récemment, sous le titre: "La Guerre allemande et le Catholicisme" un volume fortement documenté qui fait justice des insolentes prétentions germaniques.

"Les divers chapitres qui composent ce livre, dit dans sa lettre-préface le cardinal Amette, archevèque de Paris, ont été écrits par des hommes d'une doctrine sûre et d'une fidélité absolue à l'Eglise, unies à une compétence indiscutable et à une documentation certaine. Nous pouvons attester que les considérations qu'ils exposent et les faits qu'ils racontent méritent toute créance".

A ces témoignages autorisés, il convient de rattacher l'article du "Correspondant" dans lequel Mgr Pierre Batiffol répond à un neutre catholique qui éprouve quelque scrupule à faire des voeux pour la France.

"Les Allemands, dit-il, nous ont habitués à mettre dans leur catholicisme une dose de sens propre dont le Saint-Siège a plus d'une fois connu l'amertume."

Rappelant l'adhésion donnée par un catholique aussi notoire que Martin Spahn au fameux "Manifeste des Intellectuels" qui revendique l'héritage sacré de Kant", l'auteur poursuit : "Est-ce là le langage que l'Allemagne catholique s'apprête à tenir dans le catholicisme, si la victoire, par impossible, allait aux Allemands ? Quelles encycliques agréeraient-ils désormais ? Quelles professions de foi obtiendrait-on d'eux ? A quels comités de vigilance se soumettraient-ils ? Nous reviendrions au temps, qui n'est pas loin, ou un vicaire badois se plaisait à dire : "Le Pape est une vieille grand'mère: les vieilles grand'mères ont beaucoup de désirs qu'on n'accomplit pas."

Sur la question de savoir si la France victorieuse restera la France anticléricale ou redeviendra la France fille aînée de l'Eglise, Mgr Batiffol répond le plus simplement du monde au neutre catholique que "la France qui sera victorieuse sera la France tout court."

"C'est à cette France, ajoute-t-il, que nous demandons à notre neutre catholique de penser toujours, et non à une France qui n'est plus ou à je ne sais quelle France inespérable. Et cette douce France très réelle, celle-là même dont Pie X a dit un jour, d'un mot qui nous est allé à tous au coeur, qu'elle était "la première dans l'obéissance", cette douce France n'aime pas qu'on lui souhaite de redevenir la fille aînée de l'Eglise, parcequ'elle sait bien qu'elle l'est restée"

UN FRANCAIS.

CHRONIQUE

NOTRE JEHANNE

Nous aimons, après les récits semi-officiels des journaux et des revues, trouver, au fil des lignes d'une écriture qui nous est chère, les impressions dont a vibré une âme familière. Tout naturellement nous nous identifions à l'heure, à l'événement, à la circonstance; les distances et les obstacles s'abolissent : nous communions à la source même jaillie par la grâce de l'amitié.

—"Nous avons fêté notre Jehanne, comme jamais, m'écrit une mienne amie. Et nous l'avons fêtée non point seulement comme la protectrice glorieuse de nos armées, mais encore comme le modèle admirable d'âme forte, que sut si bien mettre en relief, il y a quelques années, l'un de ses plus magnifiques panégyristes."

Et, par la vertu des mots, voici Jeanne d'Arc, notre Jehanne, érigée au sommet du piédestal que nous lui avons toutes dressé, petites filles de France, dans nos âmes de sept ans... Certes, nous définissions mal cette force intérieure, nous la confondions avec l'appel de "Ses Voix:" surtout, nous aimions et nous admirions, comme aiment et admirent ce que les petites filles de sept ans "sentent" Beau et Grand, mais, cette résolution allant jusqu'au bûcher, voilà bien cependant le motif principal de notre culte instinctif de fillettes inconstantes.

La vie de Jehanne se déroule selon les plans qu'elle a tracés, humble fille des champs, sans savoir militaire, soutenue par la volonté énergique d'aller jusqu'au bout de sa mission, quels que soient les obstacles, quelles que soient, pour elle, les conséquences. La colère de son père, lorsqu'elle lui annonce sa détermination de courir au secours "du gentil royaume de France", ne l'émeut pas. "Il faut que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut, "répond elle." Et ce n'est pas indifférence ou attrait des aventures qui la rend sourde aux objurgations des siens. Son coeur se brise à la pensée de laisser ceux qu'elle aime, de quitter son clocher, ses troupeaux, ses amies Mingette et Hauviette. Elle pleure des larmes d'enfant, elle pleure comme n'importe quelle petite fille de Lorraine, mais elle part.

Sa force d'âme, voici qu'elle éclate encore devant l'accueil de Beaudricourt. On la rebute ? Qu'importe, trois fois, elle affronte les railleries et le dédain. Sa mission doit s'accomplir. Elle a foi en ses Voix. On lui demande des miracles qui affirmeront la véracité de ses dires : "Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des miracles, répond elle avec calme; conduisez-moi à Orléans et je vous montrerai des signes de ce pourquoi j'ai été envoyée." Trois semaines, elle lutte ainsi contre le mauvais vouloir et la mauvaise foi. Elle reste douce, ferme, inébranlable, et le miracle lentement s'accomplit : on reconnait le caractère surnaturel de sa vocation. Jehanne va pouvoir sauver le "gentil royaume de France" envahi par l'Anglais.

"Son courage est contagieux, dit le panégyriste de Jehanne, auquel ma correspondante fait allusion. Non seulement Jeanne d'Arc défend victorieusement son dessein, mais elle le fait partager par tous les coeurs dévoués à la cause française." Un souffle court du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest. En Lorraine, Jean de Metz, à Chinon le duc d'Alençon, en Bretagne le connétable de Richemond et les seigneurs de Laval, à Orléans Dunois s'enthousiasment, veulent se mettre sous les ordres de Jeanne. L'ardeur guerrière se ranime en ce peuple que l'invasion avait annihilé. Que Jehanne élève son étendard et tous la suivront. La nation mutilée fixe les yeux sur elle. A Sainte-Catherine de Fierbois, à Tours à Blois, le clergé applaudit la céleste envoyée; les villes offrent des vivres, de l'argent, tout ce qui est nécessaire pour la conquête; le roi cède : la vocation de

Suite à la page deux

CHRONIQUE

Suite de la première page

celle dont l'âme forte, indomptable s'est muée en celle de la Patrie, s'accomplira, bénie jusqu'à la fin des générations.

La bataille fait rage, ducs, comtes, chevaliers, écuyers, gens d'armes de toutes sortes, entoure Jehanne, toujours au centre de l'action la plus vivre... Mais, je m'en voudrais de ne point vous livrer l'héroïque vision de Jehanne d'Arc sur le champ de bataille, évoquée par M. le chanoine Janvier. "Quelle audace ! quelle impétuosité! et en même temps, quel sang-froid ! Elle vole d'un point à l'autre du théâtre où se joue le sort de la patrie, suivant scrupuleusement toutes les phrases de la lutte, et cependant toujours maîtresse de son âme. Le hennissement fébrile des chevaux, le bruit des épées, le sifflement des traits, le fracas des machines, la plainte des blessés, le râle des mourants, le cri tour à tour triomphant et exaspéré des combattants, en un mot le tumulte à la fois horrible et enivrant de la guerre, l'émeuvent sans lui enlever la possession d'elle-même.—Elle calcule ses manoeuvres : dans une méditation rapide, elle décide des mouvements à imprimer. Tantôt elle plante son étendard aux pieds des forteresses comme un signe autour duquel on doit se rallier, tantôt elle l'agite avec vigueur, comme pour faire passer sur l'armée le souffle puissant qui se dégage de ses plis, tantôt elle se retire un instant pour renouveler sa provision de lumière, de valeur et revenir plus forte au centre des opérations." Et comme malgré l'ardeur de la lutte, elle savait s'attendrir sur les malheurs de la guerre ! Comme elle était femme et française après le combat, à l'heure sinistre où les blessés se plaignent, où les mourants râlent ! Devant ses propres blessés, elle sanglote, le sang de France lui fait mal à voir ; les blessés anglais la trouvent humaine, généreuse : elle panse leurs plaies, soutient les têtes sanglantes, elle prie pour le salut des morts. "La force de Jeanne d'Arc est une vertu qui, régie par une raison vigoureuse, concilie l'enthousiasme et la présence d'esprit,." Elle est l'exaltation constante, soutenue qui appelle la victoire et la victoire se fait docile; elle porte l'étendard fleurdelysé, de Saint-Loup aux Augustins, des Augustins aux Tourelles, d'Orléans à Jargeau, à Meung, à Beaugency; de Patay à Troyes; de Châlons à Reims..."Reims, la ville de notre naissance parmi les nations, la ville de notre baptême," Reims qui devait devenir au siècle de la culture allemande la ville martyre, Reims voit l'apothéose de la force d'âme d'une humble petite bergère Lorraine : l'huile sainte coule sur le front de Charles VII. "Cieux et terre, écoutez, anges de l'éternité, regardez; voix de la patrie, vierges saintes, pontifes augustes, chevaliers sans reproche, chantez, chantez à perdre haleine, la résurrection, l'avenir, la gloire de la France immortelle !"

Symbole de tous les dévouements, de tous les héroïsmes, synthèse admirable des sentiments les plus purs, avec quelle ferveur elle dut être invoquée notre Jehanne, en ce 14 mai qu'une loi sanctionnera bientôt fête nationale de France.

MAGALI.

LE CENTRE DE L'UNIVERS

M. Camille Flammarion écrit: De tous les astres étudiés au télescope et dont on a essayé de mesurer la distance, la lumière, la chaleur et le mouvement propre, Canopus, ou l'étoile alpha de la constellation du Navire, vient d'être l'objet d'une étude du plus curieux intérêt, par un astronome anglais, M. Walkey, membre de la Société royale astronomique de Londres, rivale éclatante et très illustre de la Société astronomique de France. Cette étude tendrait à montrer que le centre de l'univers vient d'être découvert, et que l'étoile Canopus serait ce centre.

Ce Canopus est le plus prodigieux de tous les soleils de l'infini visités par nos télescopes. D'après les estimations les mieux fondées, sa surface surpasserait de 18,000 fois celle du soleil, son diamètre de 134 fois, et son volume de 2.420,000 fois celui de notre foyer.

La distance de Canopus serait de 489 années de lumière, c'est-à-dire que le rayon lumineux qui nous arrive aujourd'hui de cette étoile doit être parti en l'an 1426.

"UN CANADIEN ERRANT", par Ernest Bilodeau, avec préface de M. l'Abbé Thellier de Poncheville, interessant ouvrage canadien, franco 55 sous ; en vente à Edmonton, aux magasins Déchène Ltée et J. A. McNeil.

———o———

VOTEZ "NON" LE 21 JUILLET

LE GOUVERNEMENT N'A PAS REDIGE L'ACTE DES LIQUEURS.
LE GOUVERNEMENT N'A PAS APPROUVE L'ACTE DES LIQUEURS.

Cependant le gouvernement devra trouver l'argent nécessaire a son application

ET CET ARGENT, CE SONT LES FERMIERS QUI DEVRONT LE FOURNIR

Les directeurs de l'Institut Neal déclarent que leurs établissements sont beaucoup plus achalandés dans les Etats où règne la prohibition, que dans ceux où le commerce des liqueurs est licencié. Les victimes de l'alcoolisme sont aussi nombreuses que dans les districts licenciés et les morphimanes, cocaïnomanes, etc., sont beaucoup plus nombreux dans les régions soumises à la prohibition.

AU KANSAS

Le directeur d'un journal de prohibition, publié au Kansas, M. James House, a déclaré ce qui suit, au cours d'une entrevue avec un reporter du "Times", de Los Angeles :

"On prétend que, comme résultat de la prohibition au Kansas, il n'y a pas d'aliénés dans 85 des 107 comtés de cet état. C'est vrai. Tous les aliénés de l'Etat sont maintenus dans des hospices de l'Etat, où il y a actuellement 4300 de ces malheureux. L'augmentation du nombre des aliénés est telle que des hospices plus vastes doivent être bâtie constamment. On dit qu'il y a, au Kansas, 30 hospices de pauvres qui sont complètement vides comme conséquence de la prohibition; cependant 1700 personnes sont assistées comme indigentes. Où les hospices de pauvres sont vides, c'est que la population est trop éparse pour en justifier le maintien. On boit plus que jamais au Kansas. En juin, 90,000 pintes de bière ont été importées à Topeka, soit une moyenne de deux pintes par homme femme et enfant de cette ville. Au dessous de tous les sièges d'automobile, au Kansas, il y a une véritable cave à liqueurs. La prohibition, au Kansas, est un fétiche, une sorte de divinité aveugle; son échec est frappant."

Taxes plus lourdes pour les fermiers

La province ne possèdent pas ses ressources naturelles, ses seuls moyens d'obtenir des revenus sont de taxer le public.

Pendant des années le gouvernement a taxé les villes et favorisé les fermiers. Tout d'abord, dans le but d'augmenter ses revenus, le gouvernement a enlevé aux villes la propriété des droits de licence des hôtels et se l'est appropriée. La même méthode a été suivie en ce qui concerne les amendes infligées pour infractions aux règlements.

Vint alors l'impôt sur la plus-value non gagnée, dirigée contre les possesseurs de propriétés de ville. Ce fut le spéculateur qui fut atteint. Le fermier fut toujours protégé, jamais il ne fut taxé comme le spéculateur ou le citadin possédant des terres à ferme. Ces revenus furent consacrés à la construction de ponts et de routes; ce fut en somme le fermier qui en retira le plus de bénéfices.

Aujourd'hui les villes sont durement atteintes il n'en est pas une où des millions de dollars de taxes ne soient dûs. Le citadin ne peut être frappé d'un centime de taxes supplémentaires.

A l'heure actuelle c'est le fermier qui tient le pays. C'est le seul individu qui pourra faire de l'argent, d'ici à quelque temps. C'est à lui que le gouvernement doit s'adresser maintenant pour obtenir une aide financière. Les taxes seront certainement augmentées si l'Acte des Liqueurs est accepté. La mise en vigueur de l'Acte des Liqueurs coûtera, estime-t-on, près d'un million de dollars par année. Les poursuites, les détectives, les inspecteurs, les dénonciateurs, tout cela coûtera beaucoup d'argent à entretenir; les vendeurs de liqueurs et leurs employés, dans chaque ville, seront payés par le public.

Les fermiers devront supporter eux-mêmes ce nouveau fardeau, car il n'y a plus d'argent dans les villes. Le fermier est l'homme qui devra plonger la main dans sa poche pour rendre possible l'application de l'Acte des Liqueurs.

Les plus grands criminalistes disent que l'alcool et le crime n'ont pas d'analogie. L'ivrognerie n'est un crime dans aucun pays du monde. Les vrais criminels ne sont pas des alcooliques, le criminel dangereux, s'il fait usage d'un stimulant, est ordinairement cocaïnomane, morphinomane, etc. Dans toutes les villes, que la prohibition y soit décrétée ou non, des indigents se procurent de l'alcool, boivent avec excès et contreviennent aux reglements municipaux. Les partisans de l'Acte des Liqueurs projeté déclarent que ces hommes sont des criminels. Ils n'en sont pas au vrai sens du mot. Les vrais criminels ne boivent que rarement, et les vrais crimines sont rarement causés par l'alcool. Les raisons passionnelles, la jalousie, la convoitise et la haine causent plus de crimes que l'alcool, dans tout le Canada.

L'alcool est un produit du sol

Une sage providence donna aux hommes les produits du sol. Tout produit du sol, cultivé et utilisé par l'intelligence de l'homme, lui a été donné pour son bien. Chaque grain de semence fécond contient de l'alcool. Que nous l'interprétions dans un sens ou dans un autre, il se produit autant de fermentation, et il y a autant d'alcool, dans le pain que dans la bière. La seule différence est que la bière est liquide et que le pain est solide. Une autre différence à l'avantage de la bière est que celle-ci ne contient aucun germe, et que le pain peut servir de véhicule à la maladie.

Un fermier devrait-il refuser de cultiver du grain parce qu'il contient de l'alcool ? Ne devrait-il pas se consacrer exclusivement à l'élevage des animaux ?

Les savants disent que le régime végétarien est le mode le plus sain d'alimentation, et cependant les légumes contiennent de l'alcool. Le fermier gagne sa vie en vendant ses produits Il vend au marché où il obtient les prix les plus élevés. Les industries faisant usage de malt paient les plus hauts prix; elles emploient des centaines de millions de minots de grains annuellement. Le fermier devrait-il refuser de vendre son grain parce qu'il contient une substance qui y a été placée par la providence, mais dont une loi humaine interdit l'utilisation ? Les hommes sont-ils plus savants que le Créateur du sol et des produits de celui-ci ? Parce que la pâtisserie ne convient pas à certaines personnes, faut-il pour cela légiférer contre la farine ! Si les pêches et les raisins n'étaient pas employés dans la confection de produits fermentés, ceux qui les cultivent pourraient-ils gagner leur vie ?

Parce que l'Eglise Méthodiste de Toronto a adopté une résolution demandant que l'on n'envoie pas de tabac aux soldats qui sont au front, est-ce une raison pour arrêter la culture de cette plante ?

Que feront les fermiers d'Alberta lorsqu'un marché, pour l'écoulement de deux millio de minots de leur meilleure orge, sera f mé d'un seul coup, et qu'au meme moment ils devront faire face à des impôts élevés ?

Les dernières statistiques de l'état-civil d'Alberta, que l'on puisse se procurer, sont celles de 1913. Dans tout l'Alberta 27 personnes seulement sont mortes comme résultat direct de l'alcoolisme. Ce sont là des chiffres officiels. Les lois concernant les liqueurs en Alberta sont bien administrées et bien faites. Elles donnent toute satisfaction.

AU MAINE

L'exemple du Maine a été cité, pour prouver l'excellence du système de prohibition, par les partisans de l'Acte des Liqueurs. Le Maine est territoire de prohibition depuis soixante ans, et il demeure une honte monumentable, la risée des gens à l'esprit large et amis de la vérité. Le "Prohibition Year Book" contient assez de faits concluants qui prouvent ce fait, sans qu'il soit nécessaire de s'adresser aux adversaires de la prohibition.

En 1911, avec une population de 742,371, le Maine avait 1304 fabricants, marchands de gros et détaillants s'occupant exclusivement du commerce des liqueurs et payant une taxe spéciale per capita au gouvernement des Etats-Unis. L'Alberta a une population de 375,000 âmes, avec 355 marchands de liqueurs licenciés. Si la prohibition y est mise en vigueur, ce chiffre augmentera plusieurs fois, c'est là un des résultats habituels du système de "prohibition" aujourd'hui.

Comme exemple de la consommation des liqueurs au Maine, une statistique a été récemment établie par un journal de Lewiston, Me. Lewiston a une population de 26,000 âmes, 12,000,000 de verres de liqueur ont été consommés dans les bars publics en un an, ce qui fait une moyenné de 490 verres par homme, femme et enfant. Si les femmes et les enfants ne boivent pas, les hommes doivent être passablement occupés !

Ce que nous pouvons attendre après la mise en vigueur de l'Acte des Liqueurs

(Fac-simile du tract mis en circulation par les partisans de la prohibition)

Des autorités médicales affirment qu'un buveur d'eau sur dix est prédisposé à l'appendicite, alors qu'un seul buveur d'alcool sur 200 est exposé à ce danger.

LE TABAC

- L'ennemi mortel du cerveau humain
- L'adversaire des progrès humains
- Le destructeur subtil de la vertu des adolescents
- La menace à l'Eglise chrétienne
- La menace universelle d'incendie.

Il est étrange, mais exact néanmoins, car ce sont les autorités qui le disent, que la majorité des interdits au Canada vient des districts où règne la prohibition.

La Grande-Bretagne dépense 5,000,000 de livres sterlings annuellement en boissons douces. Or les boissons douces provoquent la mort par la gastrite, l'hydropisie, l'anémie et le mal de Bright.

LA BOUTEILLE, SUR LE RAYON DU BAR, EST-ELLE PLUS TENTANTE POUR L'ENFANT QUE LA CRUCHE DANS LA CAVE?

L'Acte des Liqueurs amènerait la corruption d'un gouvernement

Qui paiera pour l'administration de l'Acte des Liqueurs?---LE PEUPLE

Quels ponts et routes seront construits avec l'argent d'Alberta dépensé pour la bière et les spiritueux ? CEUX DES PROVINCES VOISINES

EST-CE LOYAL ET JUSTE ?

VOTEZ "NON" LE 21 JUILLET

CHRONIQUE LOCALE

Jeudi dernier, 1er juillet, un groupe d'amis du Dr Quesnel offrait à ce dernier un banquet intime à l'occasion de son départ pour l'Europe; le Dr Quesnel va rejoindre le service des Ambulances de l'armée britannique. La réunion eut lieu à l'hôtel Cecil; les convives, entourant l'invité d'honneur étaient : le R. P. Hudon, S. J., les Rév. MM. Ethier, Pilon et Lamontagne; les Docteurs Blais et Turcot, MM. L. Dubuc, N. Laliberté, Ch. Turgeon, J. A. Galibois, E. Chartier, L. A. Giroux, A. Boileau, A. Prince, J. Lavoie, A. Lefort, A. Robitaille, D. Belleau et Bertrand. Comme on le pense bien ce ne fut pas l'entrain qui fit défaut, et, si tous les voeux qui furent exprimés sont exaucés, c'est couvert d'honneurs et de mérites que nous reviendra notre sympathique conciloyen.

Le courrier de France a apporté, cette semaine, une heureuse nouvelle à notre concitoyen, M. H. Milton Martin : le démenti absolu de l'information donnant M. Jacques de Vautibault comme ayant été tué à l'ennemi. Nous apprenons avec plaisir que notre jeune ami est en excellente santé; une confusion de noms, fort explicable dans les circonstances actuelles, est la raison de la fausse nouvelle qui avait causé une si vive émotion parmi les amis de M. de Vautibault.

Le "Edmonton-Journal" de vendredi dernier reproduit une lettre extrêmement flatteuse que vient de recevoir Mme A. de L. Harwood, de Mme Botha, épouse du Premier Ministre de la Confédération Sud-Africaine. Mme Harwood, dont on connait le talent distingué comme musicienne, avait envoyé récemment au général Botha la musique, composée par elle, d'un hymne national Sud-Africain. Retenu par ses fonctions de général-en-chef à la tête des troupes de l'Union, le Premier-Ministre pria Mme Botha de faire connaître à Mme Harwood l'acceptation officielle du nouvel hymne, qui a remporté tous les suffrages dans la lointaine confédération africaine.

Mme A. de L. Harwood Boer de naissance, jouit d'une enviable réputation de "compositrice" de musique au Canada et au Sud-Africain. Nous lui offrons nos respectueuses félicitations de ses nouveaux succès.

M. J. Fairbanks, de Calgary est de passage dans notre ville en compagnie de son fils Henri, qui fera un séjour d'une semaine chez M. Elzéar Paré.

Nous apprenons que le prof. Sonet, de l'Université d'Alberta, incorporé dans l'Armée française depuis le début de la guerre, vient d'être nommé interprète à l'Armée Anglaise. Lorsque cette nomination lui est parvenue M. Sonet était dans les tranchées d'Alsace, à cent verges à peine des lignes allemandes. Avant son transfert au corps des Interprètes franco-anglais, M. Sonet, en récompense de ses excellents états de service, a été proposé pour le grade de sous-lieutenant. Toutes nos félicitations et nos souhaits d'heureux retour à notre distingué concitoyen qui fait honneur à la colonie française d'Edmonton.

HOMME SOBRE, cherche emploi dans magasin d'épicerie ou de ferronnerie, ou intrepôt de machines agricoles, connait l'anglais et le français; préférerait village dans les environs de la Rivière La Paix ; peut donner de très bonnes références. Ecrire à boite postale 91, Le Pas, Man.

On annonce, de source sure, France la mort du capitaine de Torquat, tué à la tête de sa compagnie au cours d'un combat récent. Le capitaine de Torquat était le gendre du Capitaine de Beaudrap, tous deux bien connus en Alberta, où ils pratiquaient l'élevage du cheval.

QUAND vous considérez l'achat d'une assurance vous ne devez pas oublier que la Compagnie, qui vous assurera, devra nécessairement payer soit à la mort où à la maturité du Contrat.

C'est une spéculation qui est parfaitement sure; vous ne courez aucun risque et vous assurez dès l'instant un revenu aux vôtres.

ERNEST R. DAME TEL. 1827
EDMONTON, ALTA.

Ferme à Vendre, à Louer à Bail, ou à Exploiter autrement

Premièrement: N.E. 12-56-12, Ouest 4ème M. Quart de section à Brosseau, à deux milles et demi du village, à trente-cinq milles de Végreville. Maison d'école à 3-4 de mile. Trente acres cassées. Maison 20 x 22. Grange, puits, boutique de forgeron, érable, etc, etc. Cinquante acres sont clôturées. Récolte possible, 125 acres en blé et avoine, etc., et le reste en foin. **PRIX, $1.500 COMPTANT.**

Deuxièmement: N.O. 12-56-12 Ouest 4ème M. Quart de section Nord-Ouest, exactement voisine de la précédente, quarante acres cassées. Maison finie et prête à être habitée, grandeur 30 x 16, grand puits de soixante pieds de profondeur, grange et hangar, grande étable, etc. Cinquante acres clôturées. Récolte possible, 150 acres en blé ou avoine et le reste en foin. **PRIX: $1,500 COMPTANT.**

Il serait avantageux à un bon fermier qui connait bien la culture et l'élevage des bestiaux, l'industrie laitière et les porcheries, d'acheter toute la demi-section — 320 acres — car le "mixed farming" est chose plus lucrative encore ces années-ci que la seule culture du blé, bien que celui-ci, à cause de la guerre, ait presque doublé de prix. Un beau grand lac se trouve à l'extrémité sud de cette demi-section, chose nécessaire à un éleveur de quelque importance.

Comme cette demi-section n'a pas été cultivée depuis six ans, et que les bâtisses se détériorent graduellement à cause de l'inoccupation, le propriétaire, à défaut d'acheteur, consentirait à louer cette ferme à bail pour trois ou cinq ans, et même à la prêter pendant une période moindre pour l'équivalent du montant des taxes annuelles. **S'ADRESSER AU DOCTEUR A. BLAIS, EDMONTON, ALBERTA.**

COUR DE DISTRICT DU DISTRICT D'ATHABASCA

Succession d'Emile Lamoureux, autrefois d'Entwistle, Alberta, décédé

AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes, ayant des réclamations à faire valoir sur la succession du sus dit Emile Lamoureux, décédé le neuvième jour de juin, A. D. 1914, de remetrre à MM. Bishop, Pratt et Giroux, avoués pour l'administrateur dont l'adresse est : Edifice de la Banque Molsons, Edmonton, Alberta, ou à l'administrateur lui-même, Théophile Lamoureux, d'Entwistle, Alberta, et ce avant le quinzième jour de juillet, A. D. 1915, un état détaillé, dûment assermenté, de leurs réclamations et de toutes les garanties détenues par elles ; avis est également donné qu'après la date sus dite l'administrateur procédera à la répartition des biens du défunt entre les parties ayant-droit, en ne tenant compte que des réclamations dont avis aura été ainsi donné ou qui auront été portées à sa connaissance.

Daté ce 30ème jour de juin, A. D. 1915.

BISHOP, PRATT & GIROUX,..
Avoués pour l'administrateur
Edifice de la Banque Molsons, EDMONTON